

Retranchements et lieux fortifiés dans le Canton de Fribourg

Autor(en): **Bonstetten, de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Anzeiger für schweizerische Alterthumskunde = Indicateur d'antiquités suisses**

Band (Jahr): **3 (1876-1879)**

Heft 9-4

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-155111>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Retranchements et lieux fortifiés dans le Canton de Fribourg.

J'ai visité, d'après les indications qu'a bien voulu me fournir Mr. le Chanoine Nicolet à Romont, plusieurs localités de ce Canton où l'on rencontre des constructions en terre qui paraissent remonter à une époque reculée.

Ce sont en général des tertres naturels presque circulaires ou des moraines dont le sommet a été aplani à main d'homme et forme un petit plateau bordé sur tout son pourtour d'un bourrelet ou parapet en terre; le tertre est entouré à sa base d'un ou deux fossés.

A l'exception du *Châtelard* près d'Estavayé-le-Gibloux, on n'y voit pas traces de pierres, de murs ou de tuiles et la tradition est muette sur l'origine ou la destination de ces constructions.

Crêt des danses. A quelques minutes de distance de Bulle et sur la rive droite de la Trême, moraine allongée dont le sommet aplani forme un plateau de 47 pas de long sur 27 de large avec parapet et fossé à sa base, sauf du côté nord où coule un petit ruisseau.

La Motte (près de Vuadens), autre moraine aplaniée au sommet comme la précédente; son plateau mesure 45 pas de long sur 12 de large; sa hauteur est d'environ 12 pieds; parapet et fossé de 6 pieds de large entourant la base du tertre. Les gens de la localité affirment que ce tertre s'adossait à un mur dont on retrouve les traces et qui s'étendait de la Sionge à la Trême.

Pré (près de Siviriez). Dans la forêt communale au-dessus du village, tertre naturel de forme presque circulaire; son plateau nivelé de main d'homme mesure 13 pas sur 16. Autour de sa base, deux fossés de 8 pieds de large et à 10 pas de distance l'un de l'autre; du côté du midi ces deux fossés aboutissent à une paroi de poudingue presque perpendiculaire.

Au Châtillon (près d'Estavayé-le-Gibloux). Au confluent de la Longive et de la Glâne, tertre naturel entouré à sa base d'un fossé qui aboutit aux côtés ouest et nord-est à une pente abrupte. Au sommet du tertre du côté ouest, les chercheurs de trésors ont mis à nu les restes d'un mur circulaire, construit en gros cailloux roulés et représentant les fondations d'une tour qui doit avoir eu 18 à 20 pieds de diamètre.

Montambloux (près de Praroman). Au sommet de la colline de ce nom, enceinte carrée d'une demi pose environ de surface et défendue par un parapet qui fait saillie en forme de demi lune aux quatre angles du plateau. Un fossé entoure la base de la colline. Des travaux de défrichement entrepris sur cette colline en 1872 y ont fait découvrir des fragments de poteries et de carreaux vernissés, remontant au moyen âge, et les restes d'un puits. Ces constructions sont évidemment de date plus récente que les précédentes mais l'histoire n'en dit absolument rien.

Le Fort Lambert aux Eccasseys (à 2 lieues est de Vauderens). Sur le sommet d'une éminence mise aujourd'hui en prairie et connue des gens de la localité sous le nom de *Fort Lambert*, doit avoir existé un tertre artificiel entouré d'un large fossé que les défrichements ont détruit. Dans le 16^{me} siècle ce tertre faisait partie du domaine d'une famille Lambert de Fribourg mais on n'y a trouvé aucunes traces

de murs et la tradition attribue peut-être à tort la construction de ces retranchements à la famille dont ils portent le nom.

Mr. le Chanoine Nicolet m'a encore signalé près de Cottens un autre genre de fortifications que je n'ai pas vues. Il consiste en un large fossé figurant la base d'un triangle dont le point de jonction de la Glâne et du ruisseau de Cottens (très encaissé en cet endroit) forme le sommet.

Il est évident que les différentes constructions en terre que je viens d'énumérer, ont été élevées dans un but défensif, mais à quelle époque faut-il les rapporter ?

Le peu d'étendue de leur enceinte exclut l'idée d'un oppidum ou lieu de refuge; le même motif s'oppose à ce qu'on désigne ces constructions comme camps romains. L'existence de vigies est encore moins probable ici, parcequ'elles auraient nécessairement eu comme point d'appui un Castrum ou une ville fortifiée dont on ne retrouve pas de vestiges. Il semble donc plus probable que ces travaux en terre appartiennent au premier âge de la féodalité et qu'ils étaient surmontés d'un de ces fortins en bois ou blockhaus entourés d'une palissade qui furent remplacés plus tard par des donjons en pierre.

DE BONSTETTEN.

289.

Où était Bromagus ?

On a cherché Bromagus un peu partout; au lac de Bré selon les uns, à Oron, à Rue, à Romont selon d'autres. Aujourd'hui je crois qu'on est généralement d'accord à placer cette ville dans les environs de Promasens. Bromagus ou Viromagus était selon *la Table de Peutinger* (Edit. Desjardins) à 9 lieues Gauloises de Vevey et à 6 de Moudon. *L'Itinéraire* (Edit. Parthey et Pinder) donne les mêmes distances en milles romains. Faut-il compter en lieues Gauloises ou en milles Romains? Si nous prenons comme points de repère Minnodunum et Vibiscum dont la position est bien déterminée, nous aurons en lieues gauloises: $9 + 6 = 15$ soit 33 kilom. et en milles Romains: 22 kilom. de distance entre ces deux villes.

De Vevey à Moudon par l'ancienne route (aujourd'hui charrière abandonnée) qui suit presque constamment la voie antique et passe par Corsier, Joigny, Sous-Mont, chez les Gallet, Attalens, Granges et Oron, on compte 24 kilom. Ce sont donc des milles romains qu'il faut lire, puisqu'ils ne donnent que 2 kilom. de différence avec la distance réelle tandis qu'en lieues Gauloises, cette différence serait de 8 kilomètres.

De Vevey à Promasens par cette même route, la distance est de $14\frac{1}{2}$ kilom. — Selon les Itinéraires de 13. (Différence de 1,500 mètres.)

De Promasens à Moudon on compte 2 lieues soit $9\frac{1}{2}$ kilom. D'après les Itinéraires on a 9 kilom. (Différence 500 mètres).

Si l'on suit de Vevey à Moudon la route de traverse que je viens d'indiquer, on verra que ce n'est qu'à 500 mètres au nord-est de Promasens qu'on rencontre des débris romains occupant un espace assez considérable sur les deux rives de la Broye pour indiquer les ruines d'une ville de quelque importance. Sur la rive droite de la rivière, dans les champs de Blessens, d'Arlens, du Riombochet (domaine